Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX526 · ANNEXES DÉDIÉES

La richesse, la cupidité et la sagesse dans l'Ancien Testament

La parabole du riche insensé, rapportée en Luc 12.16-21, s'inscrit dans une réflexion biblique ancienne sur les richesses, la fragilité de la vie et la…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
24 min	**27**	**9**	**25/11/2026**

MISE À JOUR
25/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx526-la-richesse-la-cupidite-et-la-sagesse-dans-lancien-testament/
EXPORTÉE LE
25/11/2026
DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

3.1. Objectif de l'annexe 2
3.2. Abraham : une richesse compatible avec la foi 3
3.3. Job : la richesse ne garantit pas la sécurité 3
3.4. Deutéronome 8 : le danger d'oublier Dieu dans la prospérité 4
3.5. Proverbes 3 : la sagesse vaut davantage que les richesses 4
3.6. Proverbes 11 : les limites de la confiance dans les richesses 5
3.7. Proverbes 23 : ne pas faire de l'enrichissement une finalité 5
3.8. Psaumes 49 : les richesses ne peuvent racheter la vie 6
3.9. Psaumes 62 : ne pas attacher son cœur aux richesses 6
3.10. Ecclésiaste 2 : à qui reviendra le fruit du travail ? 7
3.11. Ecclésiaste 5 : l'abondance ne garantit pas le repos 8
3.12. Les prophètes et la responsabilité envers les pauvres 8
3.13. La générosité dans la Loi et les livres de sagesse 9
3.14. Tableau comparatif des principaux passages 9
3.15. Une continuité entre l'Ancien Testament et l'enseignement de Jésus 10
3.16. Conclusion de l'annexe 10
Lexique 11

3.1. Objectif de l'annexe

La parabole du riche insensé, rapportée en Luc 12.16-21, s'inscrit dans une réflexion biblique ancienne sur les richesses, la fragilité de la vie et la véritable sagesse.

L'Ancien Testament ne présente pas systématiquement la prospérité matérielle comme une faute. Il reconnaît la valeur du travail, de la prévoyance et de la responsabilité économique.

Cependant, il avertit également contre la cupidité, l'orgueil et la confiance excessive dans les possessions.

Cette annexe examine les principaux textes permettant d'éclairer l'enseignement de Jésus, en distinguant les rapprochements directement pertinents des différences propres à chaque passage.

3.2. Abraham : une richesse compatible avec la foi

Genèse 13.2 présente Abraham comme un homme très riche en troupeaux, en argent et en or.

Cette prospérité n'est pas décrite comme une faute.

Abraham demeure une figure centrale de la foi biblique.

Cependant, sa relation avec Dieu ne repose pas sur l'importance de ses possessions.

En Genèse 13.8-12, lorsqu'un conflit apparaît entre les bergers d'Abraham et ceux de Lot, Abraham propose une séparation pacifique et laisse à Lot le choix du territoire.

Ce comportement montre qu'il ne cherche pas à préserver ses avantages matériels à n'importe quel prix.

Le rapprochement avec le riche insensé permet de souligner une distinction.

La possession de richesses ne constitue pas en elle-même une preuve de manque de foi.

C'est l'attitude adoptée envers ces richesses qui possède une importance spirituelle.

3.3. Job : la richesse ne garantit pas la sécurité

Job 1.1-3 présente un homme juste disposant d'importantes richesses.

Il possède notamment de nombreux troupeaux et une maison prospère.

Cependant, le récit montre ensuite qu'il peut perdre ses possessions dans des circonstances dramatiques.

Job 1.21 exprime sa reconnaissance de la souveraineté divine malgré ces pertes.

Cette situation éclaire la parabole du riche insensé.

Dans les deux récits, les richesses apparaissent comme des réalités qui ne garantissent pas une sécurité définitive.

Cependant, les personnages adoptent des attitudes différentes.

Job reconnaît sa dépendance envers Dieu.

Le riche insensé organise son avenir comme si ses possessions suffisaient à le garantir.

Il faut toutefois éviter de confondre les deux situations.

Job subit des épreuves dont le lecteur connaît le contexte particulier.

La parabole de Luc ne décrit pas une épreuve comparable.

Le rapprochement concerne principalement la fragilité des possessions et la dépendance de l'être humain envers Dieu.

3.4. Deutéronome 8 : le danger d'oublier Dieu dans la prospérité

Deutéronome 8.11-18 contient un avertissement adressé à Israël.

Moïse annonce que le peuple pourra connaître l'abondance, construire de belles maisons et voir ses biens se multiplier.

Cependant, cette prospérité comporte un danger.

Le peuple pourrait oublier Dieu et attribuer sa réussite uniquement à sa propre puissance.

Deutéronome 8.17 évoque précisément la tentation de considérer sa richesse comme le résultat exclusif de ses capacités.

Le rapprochement avec Luc 12.16-21 est particulièrement significatif.

Le riche insensé parle de ses récoltes, de ses greniers et de ses biens.

Il ne manifeste aucune reconnaissance envers Dieu dans son discours.

Le texte de Luc ne permet pas d'affirmer qu'il aurait explicitement nié l'action divine.

Cependant, son raisonnement illustre le danger dénoncé dans Deutéronome 8 : la prospérité peut conduire l'homme à oublier sa dépendance envers Dieu.

3.5. Proverbes 3 : la sagesse vaut davantage que les richesses

Proverbes 3.13-15 présente la sagesse comme plus précieuse que l'argent, l'or et les perles.

Ce passage établit une hiérarchie entre les possessions matérielles et le discernement.

La richesse peut être utile.

Cependant, elle ne remplace pas la sagesse.

Cette distinction éclaire directement le jugement divin de Luc 12.20.

Le propriétaire possède des biens considérables.

Il sait également organiser leur conservation.

Pourtant, Dieu le qualifie d'insensé.

Son intelligence économique ne suffit donc pas à faire de lui un homme sage.

Il lui manque la capacité de reconnaître les limites de sa vie et la véritable valeur de sa relation avec Dieu.

La parabole illustre ainsi, sous une forme narrative, un principe déjà présent dans la littérature sapientielle.

3.6. Proverbes 11 : les limites de la confiance dans les richesses

Proverbes 11.28 affirme que celui qui se confie dans ses richesses tombera.

Cette déclaration ne condamne pas simplement la possession de biens.

Elle vise la confiance placée dans ces biens.

Le rapprochement avec le riche insensé est direct.

Le propriétaire considère que ses réserves lui permettront de vivre longtemps dans la tranquillité.

Cependant, sa mort imminente révèle que cette confiance était mal fondée.

Proverbes 11.24-25 évoque également la générosité et ses effets bénéfiques.

Ces versets permettent de mettre en évidence deux attitudes opposées : l'accumulation centrée sur soi-même et l'utilisation des ressources dans une perspective plus large.

Il convient néanmoins de ne pas transformer les proverbes en promesses mécaniques de prospérité matérielle.

Ils expriment des principes de sagesse dont l'application doit respecter leur genre littéraire.

3.7. Proverbes 23 : ne pas faire de l'enrichissement une finalité

Proverbes 23.4-5 met en garde contre les efforts entièrement consacrés à l'acquisition des richesses.

Le passage souligne leur caractère instable.

Les biens peuvent disparaître rapidement.

Cette observation rejoint l'enseignement de Jésus.

Le riche insensé croit disposer d'une sécurité durable grâce à ses réserves.

Cependant, il ne pourra pas en profiter comme il l'avait prévu.

La différence entre les deux textes mérite d'être soulignée.

Proverbes 23 insiste sur la fragilité des richesses elles-mêmes.

Luc 12.16-21 montre surtout la fragilité de celui qui les possède.

Même lorsque les biens demeurent disponibles, la mort peut mettre fin à leur utilité personnelle.

3.8. Psaumes 49 : les richesses ne peuvent racheter la vie

Psaumes 49 constitue l'un des parallèles les plus importants avec la parabole.

Le psaume s'interroge sur la confiance que certains hommes placent dans leurs richesses.

Il rappelle qu'aucune fortune ne permet de racheter définitivement la vie humaine.

Psaumes 49.7-10 souligne les limites des ressources matérielles devant la mort.

Psaumes 49.17-18 rappelle également qu'un homme n'emporte pas ses richesses lorsqu'il meurt.

Ces affirmations correspondent étroitement à Luc 12.20.

Le propriétaire possède une abondance considérable.

Cependant, cette richesse ne peut prolonger son existence.

Les biens qu'il avait préparés demeureront derrière lui.

Le rapprochement montre que Jésus reprend un thème profondément enraciné dans la tradition biblique : la richesse matérielle ne permet pas d'échapper à la condition mortelle.

3.9. Psaumes 62 : ne pas attacher son cœur aux richesses

Psaumes 62.11 contient une exhortation particulièrement pertinente.

Le texte invite à ne pas attacher son cœur aux richesses lorsqu'elles augmentent.

Cette recommandation ne suppose pas nécessairement que toute augmentation des possessions soit condamnable.

Elle concerne l'attitude intérieure de celui qui devient prospère.

La parabole du riche insensé montre précisément ce danger.

Une récolte exceptionnelle provoque chez le propriétaire une réflexion entièrement orientée vers l'accumulation et le confort personnel.

Son cœur semble désormais attaché à la sécurité que lui procureraient ses réserves.

Le rapprochement avec Psaumes 62 permet donc de comprendre que le problème spirituel ne dépend pas uniquement de la quantité de biens possédés.

Il concerne la place que ces biens occupent dans l'existence.

3.10. Ecclésiaste 2 : à qui reviendra le fruit du travail ?

Ecclésiaste 2.18-19 présente une réflexion sur le devenir des richesses après la mort.

L'auteur constate qu'il devra laisser le fruit de son travail à un successeur.

Il ignore si celui-ci sera sage ou insensé.

Cette interrogation rejoint directement la question divine de Luc 12.20 :

« Et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? »

Dans les deux passages, la mort révèle les limites de la possession personnelle.

L'homme peut travailler, produire et accumuler.

Cependant, il ne peut conserver indéfiniment la maîtrise de ses biens.

Une différence importante doit néanmoins être conservée.

Ecclésiaste développe une réflexion sur la condition humaine et les limites du travail.

La parabole de Jésus utilise cette réalité pour appeler à être riche pour Dieu.

Le constat de la fragilité humaine conduit ainsi à une orientation spirituelle explicite.

3.11. Ecclésiaste 5 : l'abondance ne garantit pas le repos

Ecclésiaste 5.9-11 examine les difficultés associées à l'amour de l'argent et à l'accumulation des biens.

Le texte souligne notamment que celui qui aime l'argent n'en est jamais rassasié.

Il observe également que l'abondance des possessions peut s'accompagner de préoccupations supplémentaires.

Cette réflexion contraste avec les projets du riche insensé.

Celui-ci suppose que ses réserves lui permettront de se reposer durablement.

Cependant, l'accumulation ne garantit pas nécessairement la tranquillité intérieure.

Ecclésiaste 5.17-19 reconnaît par ailleurs la possibilité de profiter du fruit de son travail comme d'un don de Dieu.

Cette précision empêche de considérer que toute satisfaction matérielle serait condamnable.

La question centrale concerne la manière dont l'homme reçoit et utilise les biens dont il dispose.

3.12. Les prophètes et la responsabilité envers les pauvres

Les prophètes dénoncent régulièrement les injustices économiques.

Esaïe 5.8 condamne ceux qui accumulent maisons et champs au détriment d'autrui.

Amos 2.6-7 dénonce l'oppression des pauvres et les atteintes à la justice.

Ces passages montrent que les richesses peuvent devenir un instrument d'injustice.

Cependant, la parabole du riche insensé ne décrit pas explicitement de telles pratiques.

Il serait donc incorrect d'attribuer au propriétaire les fautes dénoncées par les prophètes sans indication textuelle.

Le rapprochement demeure néanmoins utile.

Il rappelle que, dans l'Ancien Testament, la possession de biens s'accompagne de responsabilités morales.

La richesse ne peut être séparée de la justice et du respect d'autrui.

3.13. La générosité dans la Loi et les livres de sagesse

Deutéronome 15.7-11 encourage la générosité envers les personnes pauvres.

Proverbes 19.17 présente l'aide apportée aux pauvres comme une action ayant une valeur devant Dieu.

Ces passages montrent que la relation avec Dieu doit se manifester dans les comportements concrets.

La parabole du riche insensé ne mentionne aucune initiative généreuse du propriétaire.

Cependant, il serait excessif d'affirmer qu'il n'avait jamais aidé personne.

Le récit présente uniquement le raisonnement qu'il adopte devant sa récolte exceptionnelle.

Le contexte de Luc 12.33 permet toutefois de relier l'enseignement de Jésus à la générosité.

La richesse pour Dieu implique une orientation qui dépasse la satisfaction personnelle.

3.14. Tableau comparatif des principaux passages

PASSAGE BIBLIQUE	ENSEIGNEMENT PRINCIPAL	RAPPORT AVEC LUC 12.16-21
Genèse 13.2-12	La richesse peut accompagner une vie de foi	La possession de biens n'est pas condamnée en elle-même
Job 1.1-21	Les possessions ne garantissent pas la sécurité	La vie et les biens demeurent fragiles
Deutéronome 8.11-18	La prospérité peut conduire à oublier Dieu	Le riche raisonne sans reconnaître sa dépendance
Proverbes 3.13-15	La sagesse vaut davantage que les richesses	Le propriétaire manque de discernement
Proverbes 11.28	La confiance dans les richesses est dangereuse	Les réserves ne garantissent pas l'avenir
Proverbes 23.4-5	Les richesses sont instables	L'accumulation ne constitue pas une sécurité définitive
Psaumes 49.7-18	Les biens ne peuvent empêcher la mort	Le riche doit abandonner ses possessions
Psaumes 62.11	Il ne faut pas attacher son cœur aux richesses	L'accumulation domine les pensées du propriétaire
Ecclésiaste 2.18-19	Les biens passent à d'autres après la mort	La question divine porte sur le devenir des réserves
Ecclésiaste 5.9-19	L'amour de l'argent ne garantit pas le bonheur	Le repos ne dépend pas simplement de l'abondance
Ésaïe 5.8	L'accumulation peut s'accompagner d'injustice	La propriété implique des responsabilités
Deutéronome 15.7-11	La générosité envers les pauvres est importante	La richesse pour Dieu possède des implications concrètes

3.15. Une continuité entre l'Ancien Testament et l'enseignement de Jésus

Les rapprochements étudiés montrent que la parabole du riche insensé ne constitue pas un enseignement isolé.

Elle reprend plusieurs thèmes déjà présents dans l'Ancien Testament.

La richesse matérielle peut être légitime.

Cependant, elle demeure provisoire.

Elle ne garantit ni la durée de la vie ni la véritable sagesse.

Elle peut également devenir dangereuse lorsqu'elle conduit à oublier Dieu ou à négliger les responsabilités envers autrui.

Jésus rassemble ces différentes perspectives dans un récit particulièrement bref.

Le propriétaire connaît une prospérité exceptionnelle.

Il organise ses réserves.

Il envisage un avenir confortable.

Mais la mort annoncée révèle l'insuffisance de son raisonnement.

La conclusion de Jésus donne alors une orientation positive à l'ensemble de l'enseignement : être riche pour Dieu.

3.16. Conclusion de l'annexe

L'Ancien Testament établit une distinction constante entre la possession de richesses et la confiance excessive placée dans ces richesses.

Abraham et Job montrent que la prospérité matérielle n'est pas nécessairement incompatible avec la foi.

Deutéronome 8 avertit contre le danger d'oublier Dieu dans l'abondance.

Les Proverbes présentent la sagesse comme supérieure aux possessions.

Psaumes 49 et Ecclésiaste rappellent que la mort met fin à la maîtrise personnelle des biens accumulés.

Les textes législatifs et prophétiques soulignent enfin les responsabilités envers les personnes vulnérables.

La parabole du riche insensé s'inscrit dans cette continuité biblique.

Jésus ne condamne pas la richesse comme une réalité intrinsèquement mauvaise. Il dénonce l'erreur de celui qui fonde son existence sur des possessions incapables de lui garantir la vie et néglige la véritable richesse devant Dieu.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX525 - La richesse et la propriété dans la Palestine du premier siècle https://schilo.org/anx525-la-richesse-et-la-propriete-dans-la-palestine-du-premier-siecle/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX527 - La richesse dans les enseignements de Jésus et du Nouveau Testament https://schilo.org/anx527-la-richesse-dans-les-enseignements-de-jesus-et-du-nouveau-testament/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx526-la-richesse-la-cupidite-et-la-sagesse-dans-lancien-testament/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.